avec d'anciens et honorables amis les moyens de conserver la paix de l'Europe et de maintenir les traités de 1815. »

L'Europe entière avait reconnu Louis-Philippe, à l'exception du duc de Modène, que le cabinet français négligea à cause de son peu d'importance, et du roi d'Espagne, dont la résistance parut difficile à surmonter. Toujours disposé à favoriser l'insurrection, sous quelque forme qu'elle se produisît, La Fayette, alors tout-puissant, persuada au ministère d'effrayer Ferdinand VII en fomentant des troubles dans ses états. On s'entendit à ce sujet avec les plus éminents des Espagnols qui avaient fui à Paris et à Londres les persécutions de leur gouvernement (1). Le roi mit à leur disposition cent mille fr. tirés de sa cassette, et M. Guizot, ministre de l'intérieur, ne dépensa pas moins de 2 à 300 mille francs, diton, pour armer un certain nombre de combattants de juillet comme auxiliaires du corps expéditionnaire destiné à porter la guerre civile dans la Péninsule. Mais, par suite des menaces faites par Ferdinand VII d'user de représailles envers la France, ces derniers recurent contre-ordre dans le trajet (2), et les révolutionnaires espagnols, livrés à leurs propres forces, échouèrent misérablement dans deux tentatives désespérées. Ferdinand reconnut Louis-Philippe, mais le parti démocratique espagnol conserva un long ressentiment de l'abandon du gouvernement français.

Des écueils d'une autre nature attendaient la royauté nouvelle. Lors de l'installation du ministère Laffitte, Louis-Philippe insista pour obtenir une loi qui réglât sa liste civile, et il communiqua à ce ministre un état des besoins du trône, dont le chiffre s'élevait à 20 millions. M. Laffitte exhorta le

⁽¹⁾ Chambre des députés, séance du 21 septembre 1831.

⁽²⁾ Il en coûta de 45 à 18,000 francs à la mairie de Lyon pour empêcher ces volontaires de séjourner dans cette ville.